

Impôt sur le revenu—Loi

unanimement pour dire que c'était une excellente initiative de la part du gouvernement conservateur . . .

M. Desrosiers: C'est vrai . . .

M. Vincent: . . . une excellente initiative, monsieur le Président, pour deux raisons: la première, nous augmentions le montant de crédit d'impôt, nous l'augmentions de 70 \$ pour l'année 1985-1986 et de 35 \$ en 1987 et aussi de 35 \$ en 1988. Alors tous, je pense bien, étaient très heureux au niveau de cette augmentation d'une part et, deuxièmement, c'était une excellente initiative parce que cela réglait le problème des familles à faibles revenus, c'est-à-dire, le problème des familles ayant un revenu annuel en bas de 15 000 \$ par année qui avaient la possibilité, par cette mesure-là, de recevoir dès le mois de novembre de l'année en cours, une somme de 300 \$ par enfant. Une somme de 300 \$ par enfant pour une famille gagnant moins de 15 000 \$, c'est de l'argent et surtout juste avant le temps des Fêtes, c'est de l'argent juste avant la période hivernale qui, on le sait, est une période plus difficile.

Monsieur le Président, c'était là les deux points qu'on m'a soulignés tout au long des rencontres que j'ai faites concernant le Budget Wilson. Je pense qu'aujourd'hui il faut, d'une part, féliciter le ministre Wilson, le ministre Hockin à ce niveau-là et faire en sorte qu'on ne fasse pas de cette bonne annonce un dossier politique. Je pense que c'est une bonne annonce pour la famille, pour les gens à travers le pays.

Monsieur le Président, je regarde mon collègue de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) de l'autre côté de la Chambre qui semble rire un peu . . .

M. Desrosiers: Il est contre tout.

M. Vincent: . . . il ne peut pas être contre cette mesure-là, monsieur le Président, et je suis convaincu qu'il sera positif une fois, il ne pourra pas être contre cette mesure-là, c'est impossible. S'il est contre cela, monsieur le Président, il ira un peu contre les gens de sa circonscription; de toute façon, on l'écouterait tout à l'heure . . .

Cette mesure est un mécanisme fiscal, mais en même temps un mécanisme fiscal charitable et humanitaire. Et j'entendais l'honorable député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) tout à l'heure critiquer les technicalités de cette mesure fiscale, mais je ne l'ai pas entendu nous dire que c'était pour une première fois dans l'histoire de la Loi de l'impôt sur le revenu un mécanisme qui tenait compte des besoins humanitaires des personnes. Je pense que c'est important. Monsieur le Président, je me souviens quand je pratiquais à Trois-Rivières, encore une fois, dans la belle circonscription que vous connaissez, avant d'avoir la chance de siéger ici pour les gens de la circonscription de Trois-Rivières, combien j'en ai vu de familles à faible revenu, monsieur le Président, aller littéralement se faire pleumer de février à avril par les escompteurs d'impôt.

Monsieur le Président, cette mesure va toucher 700 000 familles cette année, en 1986, 700 000 familles qui vont recevoir un minimum de 300 \$. Si elles ont deux enfants, cela va être 600 \$ dès le mois de novembre. Elles vont arrêter de se faire pleumer par les escompteurs à du 15, 20, 25 p. 100. On ne l'a pas signalé, cela. On n'a pas signalé cet aspect malheureux du système qui faisait en sorte que les gens, pour récupérer ce crédit-là, allaient voir des entreprises qui parfois travaillaient un peu trop pour leurs poches, par rapport aux besoins

des gens. Monsieur le Président, on parle toujours des familles qui gagnent moins de 15 000 \$ par année.

Alors, je pense que c'est important de le signaler. Et cela faisait plus de 10 ans que tout ce qui s'appelle association, par exemple à Trois-Rivières, l'ACEF est venue me rencontrer dès novembre 1984 pour me parler de cela. Cela faisait 10 ans que le dossier des escompteurs traînait. L'Association des Consommateurs, monsieur le Président, est venue me rencontrer aussi. Et cela faisait 10 ans qu'on ne faisait absolument rien pour régler le problème des familles à faible revenu qui allaient faire escompter leur crédit d'impôt-enfant deux ou trois mois avant le 30 avril, ou avant le délai normal après le 30 avril pour recevoir leur crédit d'impôt-enfant.

J'écoutais tout à l'heure le député de Laval-des-Rapides. C'est un engagement nouveau, c'est un engagement qui est simple, monsieur le Président. On a souvent reproché à la loi fiscale, et je l'ai fait moi-même à la Chambre, et l'opposition le fait régulièrement. Pour une fois, il n'y a aucune paperasse. On ne demande même pas aux familles canadiennes de nous envoyer des papiers. On dit: Si l'année précédente vous avez gagné moins de 15 000 \$ et si vous avez des enfants, automatiquement vous recevrez 300 \$ au mois de novembre. C'est une mesure simple, monsieur le Président. C'est une mesure économique pour le gouvernement et simple pour les familles canadiennes. Et le député de Laval-des-Rapides critiquait quelque peu le fait qu'il n'y ait pas de formule à remplir.

Monsieur le Président, je suis très heureux et je félicite les deux ministres des Finances qui ont imaginé un système où il n'y a pas de paperasse. Je pense qu'on est dans un gouvernement et on tente justement de diminuer la paperasse. Cela ne se fait pas du jour au lendemain, tout le monde en est conscient. Mais c'est justement une mesure qui va aller dans le sens dans lequel on travaille.

Malheureusement, encore une fois, de l'autre côté de la Chambre, monsieur le Président, on essaie de faire peur aux gens. On devient mêlé. Ce que nous avons avancé comme étant une réforme fiscale, avec des modifications, normalement, une réforme fiscale à des modifications, on vient mêler une annonce sur trois ans qui est là, qui est réglée, une augmentation de 70 \$ en 1986, de 35 \$ et encore de 35 \$, ce qui fait 140 \$ de crédit d'impôt-enfant sur trois ans d'augmentation. C'est annoncé dans le Budget, c'est réglé, et là, on vient faire peur au monde. Est-ce qu'on va l'avoir l'année prochaine? Est-ce qu'il va y avoir des modifications? Est-ce que ceci? Est-ce que cela?

Monsieur le Président, je suis un peu déçu de l'opposition. Je suis vraiment déçu. J'avais l'impression, j'avais cru comprendre que lorsqu'un gouvernement apportait une mesure qui était bonne pour toutes les familles canadiennes et attendue par la population canadienne, tout le monde est d'accord, même si à la fin le critique des finances a dit: Nous sommes d'accord, en terme de parti. Mais il a passé son discours à faire peur aux gens, monsieur le Président. Il ne faut pas, lorsqu'il y a des mesures qui sont excellentes, lorsque tout le monde est d'accord, continuer à venir dire: Oui, mais peut-être qu'il va arriver . . . Peut-être que! Une réforme fiscale, monsieur le Président, je pense que c'est un document majeur. On critique qu'il n'est pas sorti encore, mais je me souviens lorsque le député de Laval-des-Rapides était ministre des Finances au